



### **HONORAIRES TRANSACTION BIEN IMMOBILIER ANCIEN**

<b>PRIX DE VENTE PUBLIC</b>	<b>HONORAIRES</b>
< 120'000€	5000€ au forfait
120'000 à 1'000'000€	4%
1'000'000 et plus	3,8%

Ces taux s'entendent TTC au taux en vigueur de 20%.

Les honoraires sont à charge du mandant sauf cas spécifique spécifié au mandat.

Ils comprennent, les prestations de visite, de négociation, de constitution de dossier, de reportage photos, de publication sur les sites de communication.

### **HONORAIRES TRANSACTION BIEN IMMOBILIER VEFA**

Taux variable selon programme de 4 à 10%

### **HONORAIRES TRANSACTION FONDS DE COMMERCE ET MURS COMMERCIAUX**

<b>PRIX DE VENTE PUBLIC</b>	<b>HONORAIRES</b>
Bail Commercial	15% du loyer annuel HT
Fonds de commerce	15% jusqu'à 100'000€ HT 10% au-delà

### **HONORAIRES LOCATION TTC – LOI ALUR**

Locaux d'habitation soumis à la loi Alur	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Preneur
Entremise et Recherche locataire	5€TTC / M2 surface habitable	
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	12€TTC / M2 S. H. zone très tendue	12€TTC / M2 S. H. zone très tendue
Etat des Lieux d'entrée location vide ou meublée	3€TTC / M2	
Total	Maximum 1 mois de loyer	Maximum 1 mois de loyer